

Communes de Saint-Pierre d'Oléron – Chatelans :

Publicité foncière pour projet agricole en zone de marais.

Madame, Monsieur,

Le Conservatoire du littoral, est propriétaire d'une parcelle de marais sur la commune de Saint-Pierre d'Oléron et recherche des professionnels en mesure de gérer cette surface. L'enjeu écologique de ces parcelles réside principalement dans le maintien des milieux ouverts en zone humide.

Propriétaire :	Conservatoire du littoral
Nature du terrain :	Prairie humide
Usages exigés :	Fauche UNIQUEMENT
Surface totale :	2,15 ha
Type de mise à disposition :	Convention d'Occupation Temporaire d'Usage Agricole d'une durée de 9 ans.
Redevance :	Basée sur la moyenne Départementale

Principaux engagements à respecter :

Conserver la prairie naturelle :

- Interdiction de retournement
- Interdiction de réaliser tout semis sur les parcelles
- Interdiction de fertilisation et de traitements phytosanitaires
- Interdiction de drainage ou de modification du fonctionnement hydraulique
- Fauche annuelle après le 15 juin

Conservation des éléments paysagers :

- Maintien des haies, arbres isolés, mares ou tous autres éléments paysagers identifiés lors de l'état des lieux

Encadrement des usages :

- Interdiction d'exercer toute activité agricole dérivée (vente, visites, dégustation, ...)
 - Interdiction d'écobuer ou de mettre le feu aux parcelles
 - Interdiction de déposer des tas de débris de quelque nature que ce soit sur les parcelles
- Pas de construction d'édifice

(Le cahier des charges complet sera présenté à l'exploitant en cas de demande)

Localisation, Accès :

Se référer aux cartes en Annexes.

Cette parcelle est située près d'un chemin, son accès est donc facilité.

Référence cadastrale :

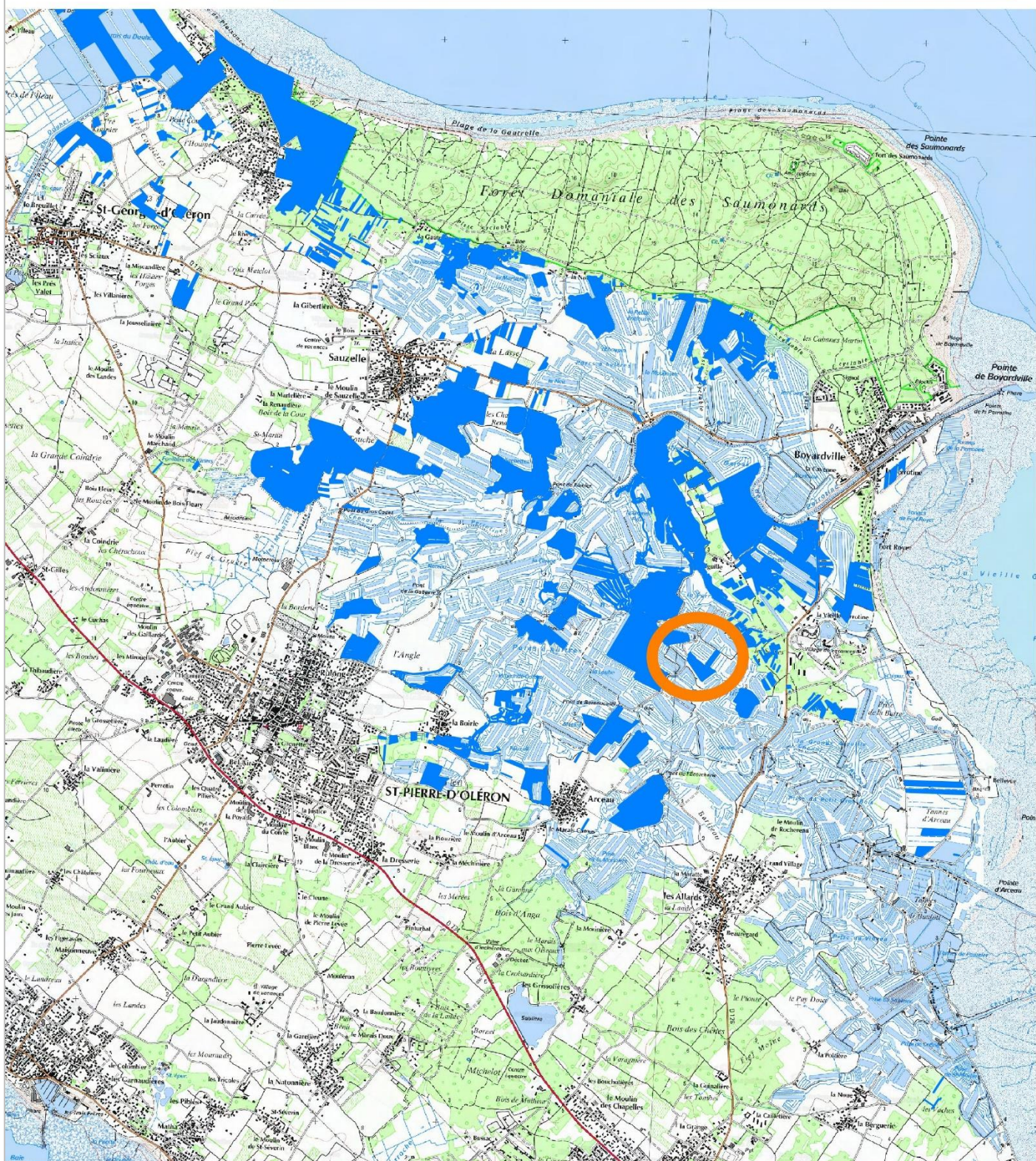
Commune	Lieu dit	Section	Numéro	Surface (ha)	Surface en prairie (ha)
SAINT-PIERRE-D'OLERON	CHATELANS	ZB	35	2,15	1,43

Carte de localisation :



Localisation - Chatelans

SAINT-PIERRE D'OLERON



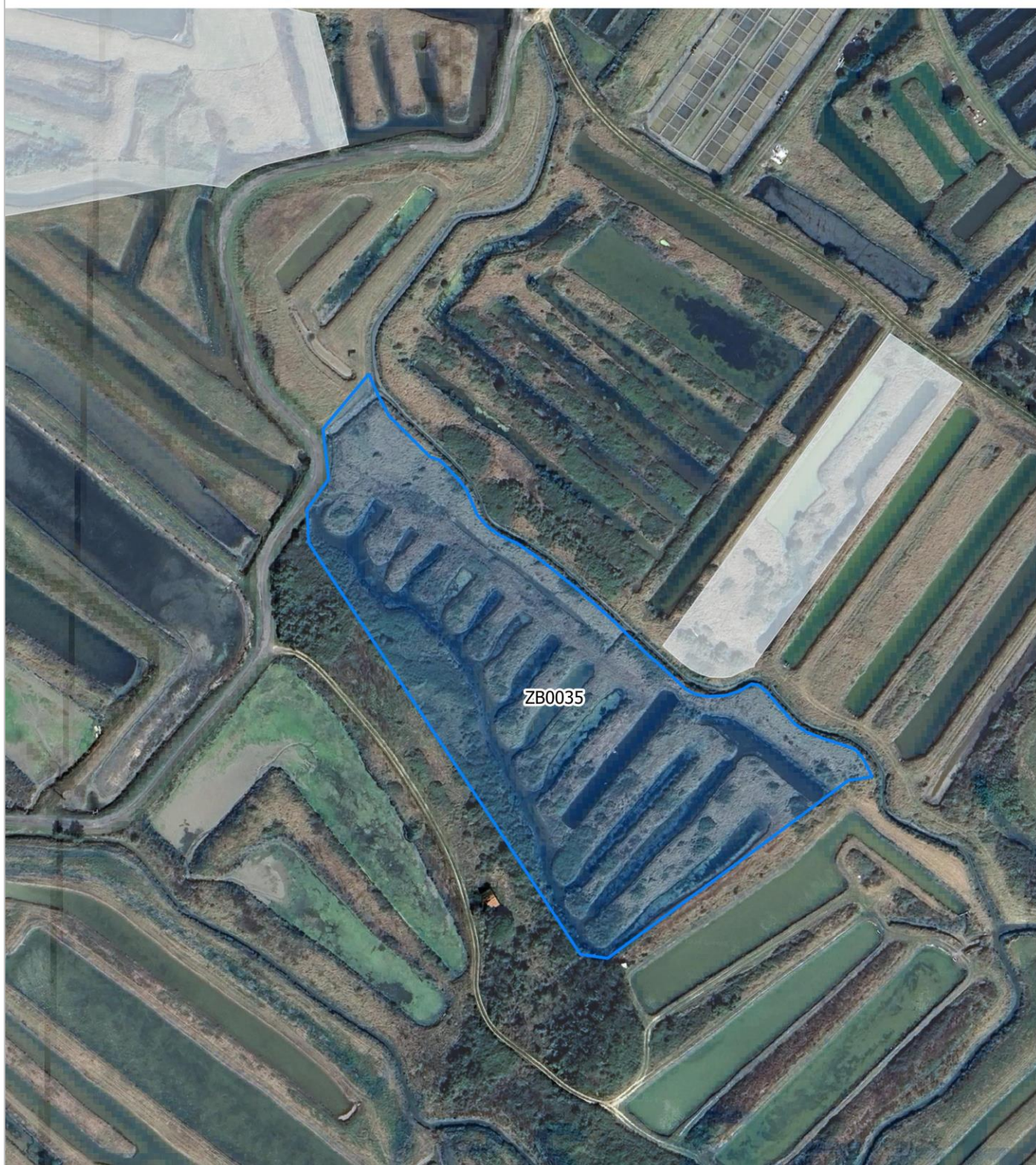
 Parcelle du conservatoire du littoral





0 500 1000 m



Carte de la parcelle à l'attribution :



Légende

-  Parcelle à attribuer
-  Parcelle du CDL



0 25 50 m



Réception des candidatures :

Les candidatures écrites sont à adresser à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

Jérôme POHU
Service développement économique - Agriculture Durable
Communauté de Communes de l'île d'Oléron
59 Route des Allées
17310 Saint Pierre d'Oléron
Ou par mail à l'adresse
agriculture@cdc-oleron.fr

Date limite de réception des candidatures le 10/01/2024 à 17h

Pour d'avantage de renseignements, vous pouvez contacter

Au sujet de votre dossier de candidature :	<p>Gabriel BELMONTE ; Anne LA PERRUQUE Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime Conseiller en développement local Pôle Économie & Développement Local 17-79 Ligne directe : 05 46 94 89 55 Portable : 06 84 63 67 37 Mail : gabriel.belmonte@cmds.chambagri.fr anne.laperruque@cmds.chambagri.fr</p> <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime 2 Avenue de Fétilly CS 85074 17074 LA ROCHELLE CEDEX 9</p> 
Pour des questions techniques ou liées au cahier des charges :	<p>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) Anaëlle BISSONNET (Chargée de mission territoriale) a.bissonnet@cen-na.org Ligne directe : 05 46 88 12 56 Portable : 06 46 18 15 12</p> <p>Conservatoire du littoral Jean-Michel LALOUE (Technicien Aménagement et Gestion) j.laloue@conservatoire-du-littoral.fr Fixe : 05 46 84 72 01 Portable : 06 79 02 69 69</p>  